



SAISON 2024-2025
Assemblée Générale ordinaire
Du dimanche 23 février 2025
Au CSN d'Houlgate

PROCES VERBAL

Documents annexés :

Ordre du jour

Appel des clubs

Rapport moral et d'activités de la saison sportive 2023-2024

Compte de résultats du 01/01/2024 au 31/12/2024

Budget prévisionnel 2025

Mémento : déclaration des encadrants



Comité Régional de Normandie de Tir à
l'Arc
Maison polyvalente du grand parc
10-18 Quartier du grand parc
14200 Hérouville-Saint-Clair
secretariat@tiralarc-normandie.fr
www.tiralarc-normandie.fr



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc en date du 23/02/2025.

La séance est ouverte à 14h10 selon l'ordre du jour (Voir Annexe 1)

La Présidente du Comité, Chantal AUMERSIER déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire du Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc.

Il est procédé à l'appel des clubs. (Voir Annexe 2)

Les délégués présents représentaient **76** clubs sur 96. Le quorum est atteint avec **4102 (89%)** voix sur 4592. L'assemblée peut débattre valablement.

EN PREAMBULE :

L'assemblée n'a pu commencer sans avoir une pensée pour tous nos amis archers, arbitres ou bénévoles qui nous ont quittés en 2024. Une minute de silence est observée.

Chantal Aumersier tient à excuser Julien Mégret nouveau Président de la FFTA retenu sur une autre organisation. Est excusé également Hervé MORIN, président de la région Normandie, ainsi que Aline LOUISY-LOUIS, Vice-présidente, Jean-Manuel COUSIN, Président du CSN et Stéphane ROOSTE nouveau Directeur du CSN.

Chantal AUMERSIER souhaite la bienvenue aux présidents ou/et représentants des clubs présents ainsi qu'aux nouveaux présidents.

Un remerciement est adressé à toute l'équipe du comité directeur qui œuvre toute l'année, avec un remerciement tout particulier au trésorier ainsi qu'à tous les présidents de commission, sans oublier la secrétaire générale.

L'année 2024 a été riche en événements, merci à tous les clubs qui ont reçu un Championnat Régional. Le comité est présent pour vous apporter des championnats régionaux de qualité, nous essayons de vous aider au mieux dans le déroulement de ces compétitions (en 2024 mis en place de IANSO).

J'ai autour de moi une équipe formidable qui je vous rappelle n'est composée que de bénévoles.

Merci à nos 2 vérificateurs aux comptes pour le travail effectué

Nous essayons de répondre au mieux aux attentes de tous les archers et nous ne nous contentons pas de favoriser une discipline plus qu'une autre, des efforts ont été fait vers les disciplines de parcours nous continuerons cette année à vous aider.

L'orientation principale du comité pour cette année est encore vers les jeunes : le collectif, le RRJ, le TRJ.

Je remercie nos 3 membres de l'ETR qui font un excellent travail malgré des conditions de travail pas toujours évidentes dû à des changements de lieu il faut s'adapter, les interventions de Romane Blondel apportent un certain bien être pour les collectifs.

Les formations ont été assurées par Léo Faudemer, nous en avons d'excellents retours.

Le nombre d'archers est en augmentation : 4907 à ce jour, un effet JO peut être

La Normandie est bien représentée lors des championnats de France, que ce soit en tir cible mais aussi en tir parcours, de nombreux podiums ont été réalisés en 2024.

Nous avons été sollicités une nouvelle fois par la DRAJES pour la mise en place d'une formation CQP en collaboration du dispositif SESAME. 13 Jeunes y ont participé cette année dont 11 reçus

PRESTATION DE SERMENT

L'assemblée a pu assister à quatre prestations de serment d'arbitre :

- Laëtitia Croizier du club de Sotteville-les Rouen - Seine Maritime
- Joël Moulin des Archers Blancs de Pavilly- Seine Maritime
- Mickaël Leprince du club de Rouen Roy Guillaume - Seine Maritime
- Margaux Lesaux (jeune arbitre) du CHTA - Le Havre - Seine Maritime

LABEL

5 nouveaux clubs normands se sont vus attribuer un label :

CLUBS	LABEL
Club de Bernay	Espoir
Arc Rouen Club	Ambition
Club de Notre Dame de Gravenchon	Excellence
Club de St Valéry en Caux	Ambition
Club de Yerville	Ambition

5 Clubs maintiennent leur label :

CLUBS	LABEL
Club de Conche en Ouche	Ambition
Club de Montebourg	Ambition
Club des Pieux	Ambition
Club d'Argence	Espoir
Club de Carpiquet	Ambition

Le comité félicite tous ces clubs.

RAPPORT MORAL

La Présidente du Comité Régional donne la parole à la Secrétaire Générale, Patricia BUREAU qui présente le rapport moral et d'activités de la saison écoulée (Voir annexe 3).

Aucune question.

⇒ Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Christophe CARRANO, Trésorier Général du comité régional, nous présente le bilan financier de l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. (Voir annexe 4)

Pour l'exercice 2024 :

Le total des produits est de **254 727.15 €**

Le total des charges est de **239 636.22 €**

L'exercice 2024 se solde par un excédent de **15 090.93 €** qui se décompose de la façon suivante :

- Résultat d'exploitation : 10 947.77 €
- Résultat financier : 2 389.37 €
- Résultat exceptionnel : 1 753.79 €

Les principaux postes de charges :

- Les charges externes s'élèvent à 129 602 €, il s'agit du premier poste de dépenses, qui représentent 54,1 % des charges totales. Il s'agit entre autres des frais d'hébergement et de restauration engagés pour l'ensemble des actions mises en place, des frais de déplacement inhérents à ces actions, les inscriptions reversées par le Comité Régional aux organisateurs et la location de matériel divers (véhicule, copieur, ...), pour les postes les plus importants. Les autres postes correspondent aux dépenses liées à la gestion courante de notre association (assurance, téléphonie, affranchissement, cotisations, charges locatives, ...).

- Les charges de personnel s'élèvent à 96 659 €, c'est le deuxième poste de dépenses. Elles représentent près de 40.3 % des dépenses. L'effectif salarié du Comité Régional en 2024 était de 3 personnes, pour un équivalent temps plein 2,04.

- Les charges exceptionnelles à hauteur de 2 154 € correspondent à des ajustements de comptes et des factures de 2023 comptabilisées en 2024.

- Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 10 696 €. La dotation pour engagement de retraite s'élève à 2 443 €. La dotation aux amortissements est de 3 652€. Le fond évènementiel se voit crédité de

4 601€ (1 € par licencié). Cette somme apparait au bilan en Fonds Dédiés. 500 € ayant été repris en 2024

Les principaux postes de produits :

- Les subventions représentent 29.1 % des produits d'exploitation de cet exercice avec 74 037 €. La subvention ANS s'élève à 13 787 €.

La convention passée avec la Région Normandie, nous permet d'obtenir 27 000 €.

La convention FFTA concernant l'emploi des cadres s'élève à 10 000 €.

Nous avons obtenu dans le cadre de l'ANS Emploi une subvention de 12 000 €, pour le poste de Léo Faudemer, pour 2024. C'était la dernière année de la convention.

- Les « Produits des activités annexes » sont la troisième source de financement du Comité Régional en 2024. Ils représentent 23,3 % des recettes, avec 59 531 €. Il s'agit des inscriptions aux formations et concours, ainsi que des conventions passées entre le Comité Régional et les Comités Départementaux ou Clubs pour l'intervention de membres de l'ETR.

- Les cotisations sur les licences représentent 38.7% de nos recettes sur cet exercice, avec 98 565 €.

- Les abandons de frais de déplacement effectués par certains bénévoles s'élève à 16 285.48 €. Ce produit est compensé par une charge en « Frais de déplacement » pour le même montant. Cette opération n'a pas d'incidence sur le résultat final, mais pour délivrer le Cerfa permettant de bénéficier d'une réduction d'impôts, il faut que ces opérations figurent dans la comptabilité de l'association.

Le bilan, qui est la photographie du patrimoine du Comité Régional au 31/12, s'équilibre à hauteur de **247 621 €**.

Les capitaux propres s'élèvent à **137 209 €**, ils se composent du cumul des résultats des années antérieures et de l'exercice clos, ainsi que des provisions constatées. Les capitaux propres hors provisions permettent de financer les actifs immobilisés (c'est à dire l'acquisition des différents matériels qui restent de façon durable dans l'association). La différence entre les capitaux propres hors provisions et les actifs immobilisés nets donne le Fonds de roulement, qui est de **93 522 €**.

Les dettes correspondent aux factures d'achats à régler, ainsi qu'à l'ensemble des charges sociales du 4^{ème} trimestre qui sont réglées en janvier 2025. Elles s'élèvent à **32 735 €**.

La provision pour engagement de retraite comptabilisée en 2024 s'élève à 2443 €, portant le montant de la provision au bilan à 13 390 €. Le versement par l'employeur d'une indemnité de départ en retraite étant prévu par la loi et que celle-ci est fonction entre autre de l'ancienneté du salarié au jour de son départ, il faut anticiper cette charge à venir, qui sera certaine si le salarié reste dans la structure jusqu'à son départ en retraite. La provision ne génère pas de flux financier lors de sa comptabilisation. Elle permet de dégager une partie du résultat, qui va se « retrouver » dans la trésorerie disponible, et donc, lors du départ du salarié, le versement de l'indemnité n'entraînera pas de difficulté de trésorerie (en théorie), puisque nous sommes sur une charge calculée (et non décaissée). Au 31/12/2024 le Fonds dédié évènementiel s'élève à 12 550 €.

Les disponibilités au 31/12/2024 s'élèvent à **209 732.67 €**

- Compte courant : 128 624.81 €
- Livret : 81 004.62 €
- Caisses : 103.24 €

Les disponibilités au 31/12/2024 représentent **319 jours** d'exploitation, soit un peu plus de 10 mois. C'est la durée pendant laquelle le Comité Régional peut honorer ses engagements sans autres rentrées financières. C'est un indicateur qui va permettre de déterminer à quel moment il sera opportun de solliciter les partenaires pour le versement d'acompte de subvention le cas échéant. Le montant des disponibilités doit toujours être relativisé, le montant en valeur absolu peut sembler important, mais au vu du budget global, elles représentent 82 %. C'est un confort pour les dirigeants, car cela permet d'aborder les projets de la saison suivante avec sérénité.

La valorisation du bénévolat s'élève à 52 152 € pour 2024. Cela représente 3136 heures de consacré par les administrateurs pour le fonctionnement général du Comité Régional.

Il sera proposé au prochain CODIR de fixer un délai de 6 mois maximum pour les organisateurs pour fournir un bilan de la manifestation, afin de verser le solde de l'aide accordée par le CRNTA

Pas de question ni de remarque sur le rapport financier.

⇒ Quitus est donné à l'unanimité pour le trésorier

Le trésorier demande l'affectation du résultats 15 090.93 € au compte report pour 2025 ;

⇒ Accepté à l'unanimité

DESIGNATION D'UN(E) VERIFICATEUR(TRICE) AUX COMPTES (Titulaire et suppléant(e))

Les deux archers Normands :

Julie QUINTO (Les Apaches de Fontenay le Marmion) - Nicolas VARNIERE (Arc club d'Epouville)

Sont reconduit à l'unanimité dans leur fonction.

- Mr Nicolas VARNIERE : Titulaire

- Mme Julie QUINTO : Suppléante

TARIF DES COTISATIONS POUR LA PROCHAINE SAISON :

Le Comité Directeur ne souhaite pas augmenter le montant de la part CRNTA pour les licences 2025/2026.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Tarifs des cotisations proposées pour la saison 2025-2026 (identiques 2024/2025)

	FFTA*	CRNTA
Poussins (U11)	19,00 €	11,60 €
Jeunes (U12 à U21)	28,00 €	16,55 €
Adultes pratique compétition	46,00 €	25,90 €
Adultes pratique en club	38,00 €	21,50 €
Adultes sans pratique	29,00 €	6,00 €
Convention UNSS	16,00 €	2,00 €
Convention FSU	16,00 €	2,00 €
Convention Handi FFSA	16,00 €	2,00 €
Découverte	17,00 €	3,00 €

*Sous réserve de modification suite à l'AG de la FFTA en date du 23/03/2025

Allocation pour les organisateurs de compétitions nationales

Championnat de France	2000 €
Coupe de France	2000 €
TNJ	1000 €
Bouquet Provincial	1000 €
D1 ou D2	500 €

BUDGET PREVISIONNEL :

Le budget prévisionnel est présenté à l'assemblée (Voir Annexe 5)

Pas de question

⇒ Vote du budget prévisionnel : Adopté à l'unanimité

ELECTION DES DELEGUES DE CLUB :

L'élection des délégués pour représenter les clubs du Comité Régional de Normandie à l'assemblée générale de la FFTA le 23 mars 2025 est effectuée par vote à bulletin secret.

Statutairement, les représentants des clubs du Comité Régional doivent élire 5 délégués. 5 archers Normands ont fait acte de candidature :

Chantal AUMERSIER, Thomas BOISGONTIER, Christophe CARRANO, Hugues CHRETIEN, Jean François GIRAUD

Résultat du vote :

Nombre de voix disponibles : 4592

Suffrages exprimés : 4001

Les candidats suivants ont obtenu :

- Mme AUMERSIER Chantal: 4001 voix
- Mr. BOISGONTIER Thomas: 4001 voix
- Mr. CARRANO Christophe: 4001 voix
- Mr. CHRETIEN Hugues: 4001 voix
- Mr. GIRAUD Jean François: 3957 voix

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Thomas BOISGONTIER présente la modification de l'article 7 du règlement intérieur.

« Article 7 : les Compétitions

Un club désirant organiser une compétition doit :

- Avoir délégué un(e) représentant(e), dûment mandaté, à la dernière Assemblée Générale du Comité Régional,
- Être à jour de toutes ses cotisations.

Le calendrier des compétitions est élaboré par les Président(e)s de Comités Départementaux et validé au final par le Comité Directeur du Comité Régional. En cas de différents, le Comité Directeur du Comité Régional prendra les décisions qui s'imposent.

Les organisateurs de compétitions doivent respecter les règlements de la FFTA, ainsi que le cahier des charges de chaque compétition de niveau régional et départemental, s'il existe. »

Ajout : Lors des concours dominicaux, l'arbitre responsable de la compétition a autorité pour déterminer l'accès au terrain aux encadrants licenciés.

⇒ Cet ajout a été Adopté à l'unanimité

Le règlement intérieur modifié sera mis en ligne sur le site du Comité régional.

INFORMATIONS DONNEES AUX DIRIGEANTS

Dans les clubs, tous les encadrants diplômés et non diplômés doivent être déclarés dans l'intranet fédéral.

Cette action est à faire à chaque début de saison. (Memento en Annexe 6)

QUESTION DIVERSE :

- Club CHTA du Havre : Le président de ce club demande au Comité Régional l'accord pour l'organisation du championnat régional salle jeune 2026 et du championnat régional par équipe de club (dates retenues les 7 et 8 février 2026)

-> Réponse du Comité : La candidature devra être mise sur le calendrier salle 2025/2026, approuvée par le comité départemental de Seine Maritime et après le Comité régional se prononcera en respectant les délais (dates) données par la FFTA.

Pas d'autre question

16h30 : Clôture de l'assemblée générale ordinaire

De tout ce qui est dessus le présent procès-verbal a été dressé par la secrétaire générale

Patricia Bureau



Invitation Assemblée générale ordinaire du Comité régional

Vous êtes cordialement convié à participer à **l'Assemblée Générale Ordinaire**
Du Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc qui se tiendra le :

Dimanche 23 février 2025 à 14h00
Au CSN d'Houlgate
Amphithéâtre

Ordre du jour de l'AG ordinaire

- 14h00 Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
- Appel des clubs (Président ou délégué de club avec pouvoir)
- Mot de la Présidente
- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Quitus au trésorier
- Désignation d'un(e) vérificateur(trice) aux comptes (titulaire et suppléant(e))
- Tarif des cotisations pour la saison 2025-2026
- Présentation du Budget Prévisionnel
- Election des délégué(e)s représentant les clubs Normands à l'AG de la FFTA
- Modifications du règlement intérieur
- Questions diverses
- Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire

RAPPEL : La présence du président de club (ou de son représentant licencié au club) est obligatoire pour l'organisation d'une compétition (Art 7 des RI).

Calvados

N° CLUB	NOM DU CLUB	COMPLEMENT NOM DU CLUB	PRESIDENT(E)	Nbre de Voix	POUVOIR	PRESENCE	Vote Délégués AG FFTA
1	914001	COMPAGNIE SAINT GEORGES DE MERVILLE	MERVILLE FRANCEVILLE	29	Allix M. J.	[Signature]	[Signature]
2	914002	E.SPORTIVE FALAISIENNE	FALAISE	78		[Signature]	[Signature]
3	914003	ARCHERS DE CAEN	CAEN	92		[Signature]	[Signature]
4	914005	LES ARCHERS DE LA SEULLES	COURSEULLES SUR MER	72		[Signature]	[Signature]
5	914007	ST PIERRE SUR DIVES	ST PIERRE SUR DIVES	30		[Signature]	[Signature]
6	914009	LES ARCHERS DE L'ODON	VERSON	76		[Signature]	[Signature]
7	914010	LES APACHES	FONTENAY LE MARMION	52		[Signature]	[Signature]
8	914011	CIE TIR A L'ARC USM VIRE	SOULEUVRE EN BOCAGE	38		[Signature]	[Signature]
9	914012	ARCHERS DU COEUR DU PAYS D'AUGE	GLOS	61		[Signature]	[Signature]
10	914014	LES ARCHERS HARCOURTOIS	LE HOM	28		[Signature]	[Signature]
11	914015	COMPAGNIE D'ARC CONDE SUR NOIREAU	CONDE SUR NOIREAU	18		[Signature]	[Signature]
12	914017	ASSOC. DES JEUNES VILLERSOIS	VILLERS SUR MER	29		[Signature]	[Signature]
13	914018	LES ARCHERS D'ARGENCES	ARGENCES	77		[Signature]	[Signature]
14	914019	CIE DES ARCHERS DE BAYEUX	LE MOLAY LITTRY	66		[Signature]	[Signature]
15	914021	CIE DES ARCHERS D'HEROUVILLE	HEROUVILLE SAINT CLAIR	60		[Signature]	[Signature]
16	914023	LES ARCHERS DU COEUR DE MACRE	DOUVRES LA DELIVRANDE	43		[Signature]	[Signature]
17	914024	LES ARCHERS DE L'ELAN SPORTIF	CARPIQUET	95		[Signature]	[Signature]
18	914025	CIE DES ARCHERS DE QUISTREHAM	QUISTREHAM	54		[Signature]	[Signature]
19	914026	LES ARCHERS DE L'ESTUAIRE	HONFLEUR	6			
20	914137	UNION SPORTIVE MUNICIPALE BLANVILLAISE	USM	0			
21	914133	LES ARCHERS BAVENTAIS	BAVENT	0			
				1004			

Absent excuse

non affilié en 2025

Euve

N° CLUB	NOM DU CLUB	COMPLEMENT NOM DU CLUB	PRESIDENT(E)	Nbre de Voix	POUVOIR	PRESENCE	Vote Délégués AG FFTA
21	927031	CIE D'ARC LES ANDELYS	SAUSSAY LA CAMPAGNE	HENRIOT REGIS	25	Benjamin Richard Puet	
22	927035	LES ARCHERS DE ST MICHEL EVREUX	EVREUX ST MICHEL	JASMIN ISABELLE	26		
23	927036	LES ARCHERS DU CHATEAU	LA COUTURE BOUSSEY	GUILLAUME CHRISTELLE	16		
24	927038	ARC CLUB RISLOIS	PONT AUDEMER	POTEL FRANK	50	Abs euve	
25	927039	SECTION TIR A L ARC C.S.A.D.N.	VERNON CSADN	GUYLLIERMINETTI NICOLAS	48	Veronique Grouet	
26	927040	CIE DES ARCHERS DE LA RISLE	BEAUMONT LE ROGER RISLE	DUTEURTRE EMMANUEL	60		
27	927042	E.G. - CIE D'ARC DU DONJON	GISORS	COURTI MICHEL	63		
28	927043	LES ARCHERS VERNOLIENS	VERNEUIL SUR AVRE	JAECKLE CHRISTIAN	28		
29	927044	CIE DES ARCHERS DE THUIT SIGNAL	THUIT SIGNAL	LECLERC CYRIL	68		
30	927046	COMPAGNIE D'ARC DE VERNON	VERNON CIE	BUREAU PATRICIA	99		
31	927048	FRANCS ARCHERS DE ST SEBASTIEN	ST SEBASTIEN DE MORSENT	ROGRON PATRICK	36		
32	927050	CIE DES ARCHERS ALM EVREUX	EVREUX ALM	BRUERE OLIVIER	76	MARTIN Laurie	
33	927052	ARCHERIE CLUB CONCHOISE	CONCHES EN OUCHE	GHIRARDI ELISABETH	107		
34	927053	ARC CLUB DE L'ANDELLE	PONT ST PIERRE	LE BALCH DOMINIQUE	21		
35	927135	LES ARCHERS DE BERNAY	BERNAY	GUILBERT CELINE	54		
36	927136	LA FLECHE ANDRESIENNE	ST ANDRE DE L'EURE	JOLLY HUBERT	41		
	927140	Les Archers du Rannois Seine	Baumeville St Croix	CHADANSKY Nicolas	0		
				819			

Seine Maritime

N° CLUB	NOM DU CLUB	COMPLEMENT NOM DU CLUB	PRESIDENT(E)	Nbre de Voix	POUVOIR	PRESENCE	Vote Délégués AG FFTA
61	976087	CIE DES ARCHERS SOTTEVILLAIS	SOTTEVILLE LES ROUEN	JORDAN HARDY	82		
62	976089	1ERE COMPAGNIE D'ARC DE NEUFCHATEL	NEUFCHATEL EN BRAY	DANEL PHILIPPE	44		
63	976090	ARC CLUB DE FECAMP	FECAMP	LEPONT FABRICE	53	D Chancel	
64	976091	LES ARCHERS GRAND QUEVILLAIS	GRAND QUEVILLY	ADAM PASCAL	56		
65	976093	ARCHERS VALERIQUAIS	SAINT VALERY EN CAUX	THIERRY STEYER	52		
66	976095	GALLIA CLUB OMNISPORTS DE BIHOREL	BIHOREL	LE GUELLEC PASCAL	24		
67	976096	LES ARCHERS DU VAL DE BRESLE	VIEUX ROUEN SUR BRESLE	GROSSIER FRANCOIS	24		
68	976098	AMICALE LAIQUE DE TOURVILLE LA RIVIERE	TOURVILLE LA RIVIERE	THIEUSLIN WILLIAM	32		Absent excusé
69	976099	AS TOTAL PATEFORME NORMANDIE	ASTPN	CREVIER MICHEL	9		
70	976100	LES ARCHERS BLANCS	PAVILLY	HURE JOEL	42		Absent excusé
71	976103	CIE HAVRAISE DE TIR A L ARC	LE HAVRE CHTA	LEROY STEPHANE	94		
72	976104	LES ARCHERS DE PREAUX	PREAUX	LAUTRIDOU GILBERT	69		
73	976105	CIE DES ARCHERS D AUFFAY	AUFFAY	VAUTIER FREDERIC	36	Jacques Dachez	
74	976106	CIE D'ARC DE FERRIERES EN BRAY	FERRIERES EN BRAY	DUMONT FREDERIC	12		
75	976108	CIE DES ARCHERS BRACQUEMONT BELLEVILLE	BRACQUEMONT	DEFOOR MARC	13		
76	976109	COMPAGNIE DES MARTINS TIREURS	ST MARTIN EN CAMPAGNE	VINCENT ALAIN	32		
77	976110	ARC ROBERT LE DIABLE	PETIT COURONNE	DUPIRE DIDIER	27	GSCUDIER Alain Roumerat	
78	976111	ARCHERS DU JONQUAY PLATEAU EST	PLATEAU EST	CROMBEZ CHRISTOPHE	38		
79	976112	ASSOCIATION DE TIR DE YERVILLE	YERVILLE	SEGURA SANDRINE	69		
80	976113	E.S.A.CIE DES ARCHERS AUMALOIS	AUMAIE	BREDEL FREDERIC	22		
81	976114	L'ARC ST ROMANAIS	ST ROMAIN DE COLBOSC	FERRAND ROMAIN	11		
82	976115	CIE D'ARCHERS DE GRAND COURONNE	GRAND COURONNE	NICOLAS GILBERT	50		
83	976116	MSA ASRUC TIR A L'ARC	MONT ST AIGNAN	BOURGEON JEREMY	87		
84	976117	LES ARCHERS BEUZEVILLAIS	BEUZEVILLE LA GRENIER	MARET JOSETTE	23		
85	976120	LES ARCHERS DU QUESNOT	ST AUBIN LES ELBEUF	LECOMTE ANNE SOPHIE	49		
86	976121	LES-ARCHERS-DU-COLOMBIER	OFFRANVILLE	MALLET PASCAL	51		
87	976122	ARC CLUB D'EPOUVILLE	EPOUVILLE	DUHAMEL GREGORY	81		
88	976124	ARC ROUEN CLUB	ROUEN ARC CLUB	WAUTERS ALAIN	96	A. WAUTERS	

Seine Maritime

89	976128	ARCHERS DU GRAND COLMOULINS	MONTIVILLIERS	DEVAUX AGNES	28	N	Devaux	Devaux
90	976129	LES ARCHERS DES HALLES	BUCHY	BOIVIN CHRISTIAN	38			
91	976130	CLUB SPORTIF DE GRAVENCHON	N D DE GRAVENCHON	RIOULT ANTHONY	53	MARY THOMAS	Grav	Grav
92	976131	CIE DES ARCHERS DU RONCHAY	LUNERAY	CANU SYLVAIN	29		Canu	Canu
93	976132	ARCHERS DU ROY GUILLAUME	ROUEN ROY GUILLAUME	BLOT ROBERT	61		Blot	Blot
94	976133	LES ARCHERS DU ROY D'YVETOT	YVETOT	CHAUMEIL RICHARD	67	MORICE Nicolas	Chaumeil	Chaumeil
95	976134	1ERE CIE D ARC DES TEMPLIERS	CAUDEBEC EN CAUX	LEROY PHILIPPE	7			
96	976138	LES ARCHERS TURRETOT	TURRETOT	DELVAUX JEAN CLAUDE	45			

Absente excusé



Rapport moral et d'activités pour la saison 2023 - 2024

Le rapport moral est établi pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Effectif de la saison 2023 - 2024

Le Comité Régional de Normandie de tir à l'arc regroupe 96 clubs et Cie affiliés à la FFTA.

En 2024, la Normandie comptait 4601 licenciés contre 4511 en 2023.

La répartition est la suivante : 3073 hommes (3096 en 2023) et 1528 femmes (1415 en 2023), les jeunes (U11 à U21) sont au nombre de 1598 licenciés (1753 en 2023).

A ce jour, nous sommes 4907 licenciés.

Comité directeur.

Les membres du comité directeur du Comité Régional se sont réunis régulièrement (4 fois).

Les comptes rendus du comité directeur sont disponibles sur le site internet du Comité Régional.

Bilan des Commissions :

- Commission sportive (Cibles anglaises et Beursault).

La commission sportive s'est réunie à 3 reprises en visioconférence sur la saison 2023-2024. Elle continue :

- D'œuvrer à la préparation des différents championnats régionaux et manches de DRE, ainsi qu'à l'évolution des règlements.
- D'aider à l'organisation des compétitions régionales.

Elle remercie notamment son délégué technique Pascal MALLET pour sa disponibilité et son travail pour chacun des évènements régionaux, les membres du comité régional notamment Thomas BOISGONTIER et Ludovic BOUET pour la gestion des résultats en ligne ainsi que tous les clubs organisateurs.

➤ Résultats saison salle :

- Championnat Régional Jeunes à FLERS le 11 Février 2024 : 106 archers présents
- Championnat Régional Adultes à SARTILLY les 17 & 18 Février 2024 : 233 archers présents
- Championnat de France Jeunes à GRENOBLE du 23 au 25 Février 2024 : 24 archers présents

Champion(ne) de France : Joris DIEP, de Beaumont le Roger, en U18HCL

Marie REGNAULT, de Carpiquet, en U21FCL

Romane SABLIN, de Notre Dame de Gravenchon, en U18-U21FCO

Vice-Championne de France : Maelys MOLLET, de Conches en Ouche, en U18FBB

Médaille de Bronze : Jade LECARDONNEL, de Pavilly, en U18FBB

Mathis FONTAINE MAUBERT, de Notre Dame de Gravenchon, en U18HBB

- Championnat de France Elite et Adultes MOUILLERON LE CAPTIF du 1^{er} au 3 Mars 2024 :

35 archers dont 3 en Elite présents

Médaille de Bronze : Emilie DELLINGER, de Thuit Signol, en S1FCO

Christophe LORCY, de l'ASAM Cherbourg Octeville, en SHBB

- Championnat de France Para Tir à 18m à L'ILE BOUCHARD les 16 et 17 Mars 2024 : 2 para archers

Champion de France dans la catégorie HV2-3 : Didier BERTHIAU de Arc Rouen Club

Vice-championne de France en catégorie HV libre Dames Arc classique : Soline NSEKE BEKOMBO de Carpiquet

➤ Résultats saison extérieure :

Les 3 manches de DRE ont eu lieu successivement à Hérouvville St Clair, Thuit Signol et Cherbourg en Cotentin

22 équipes inscrites : 4 équipes féminines CL, 10 équipes masculine CL, 2 équipes féminine CO et 6 équipes masculines CO

- Participation aux finales de DR du 28 au 29 juin à BRIENON SUR ARMENCON : Les équipes de Neufchatel en Bray en H CO, Thuit Signol en F CO, Notre Dame de Gravenchon en H CL et Carpiquet en F CL

L'équipe de Carpiquet termine 6^{ème}, Thuit Signol 10^{ème}, Notre Dame de Gravenchon, 12^{ème} et Neufchatel en Bray 21^{ème}

L'équipe féminine classique de Carpiquet monte en D2.

- Championnat Régional TAE distances nationales et internationales à GAVRAY 22 et 23 Juin 2024

TAE DN : le 22/06/2024 : 138 archers

TAE DI : le 23/06/2024 : 137 archers

- Championnat de France TAE Para Tir à FONTAINEBLEAU les 6 et 7 juillet 2024

Champion de France dans la catégorie HV2-3 : Didier BERTHIAU de Arc Rouen Club

Champion de France dans la catégorie support 1 : Alain RAHARINJATOVO de Carpiquet

Championne de France dans la catégorie Fédéral femmes Arc à poulies : Anne-Marie

ROTROU de Carpiquet

- Championnat de France à ST AVERTIN du 12 au 17 Juillet 2024 (Individuel et Jeunes)

72 archers normands : 55 adultes et 17 jeunes

Champion de France : Mathéo LAVILLE de Carpiquet en U21HCO

Championne de France : Romane SABLIN de Notre Dame de Gravenchon en U18CO

Vice-Champion(ne) de France : Marie REGNAULT de Carpiquet en U21FCL en TAE DI

Christophe LORCY de l'ASAM Cherbourg en SHBB en TAE DN

Emilie DELLINGER, de Thuit Signol, en S1FCO en TAE DI

Alexandra FOUACE, de Cherbourg en Cotentin, en S2FCL en TAE DI

Médaille de Bronze : Denis DARCILLON de Caen, en S2HCO en TAE DI

Olivier DELIQUAIRE de Villers sur Mer en SHBB en TAE DN

- Championnat de France D2 : BRIENON SUR ARMENCON les 28-29 Juin 2024

Les équipes Homme et Femme Classique de l'OHS Cherbourg Octeville finissent 3^{ème} et montent toutes les 2 en D1.

- Championnat de France D1 : BOE le 9 juin 2024

L'équipe Homme CO de MONT ST AIGNAN termine 8^{ème} et se maintient en D1
Relégation en DR de l'équipe Femme CO de Mont St Aignan

- Championnat Régional Beursault à LES PIEUX (d'avril à Septembre 2024): 212 archers normands
Championnat de France Beursault 2024 à ST MAXIMIN (haut de France) le 6 octobre 2024 : 50 archers Normands

Champion(ne) de France : Marie REGNAULT de Carpiquet, en U21FCL

Chloé LEROY du Havre CHTA, en U18FCO

Matthew LEBLANC de Banvou, en U18HCO

Romain BRAUN d'Offranville, en S1HCO

Vice-Champion(ne) de France : Sarah MAHAUX de Banvou en U15FCL

Bastien BARREAU de St Sébastien de Morsent, en U15HCL

Médaille de Bronze : Mathéo LAVILLE, de Carpiquet en U21HCO

Le Comité régional félicite tous les archers médaillés des différents championnats mentionnés.

• Commission jeunes.

Les rassemblements régionaux jeunes et adultes à Houlgate se sont déroulés le 4 mai 2024 : 75 participants

Tournoi national jeune (TNJ) :

- 1^{ère} étape à SARCELLES pour 14 jeunes : Romane SABLIN de Notre Dame de Gravenchon, bat le record de France U18 arc à poulies avec 690 points (l'ancien record était détenu par Chloé Leroy (de Compiègne) avec 688 points
 - o Mathéo LAVILLE de Carpiquet, termine 1^{er} en U18-U21CO
 - Romane SABLIN de Notre Dame de Gravenchon, termine 3^{ème} en U18-U21CO
 - Mathéo LAVILLE et Romane SABLIN termine 1^{er} en double mixte U21
- 2^{ème} étape à VAGNEY pour 8 jeunes : Maël LAMOURET de Vernon CSADN, termine 3^{ème} en U18HCL
Mathéo LAVILLE de Carpiquet, termine 2^{ème} en U18-U21CO
- 3^{ème} étape : ROCHEFORT SUR MER pour 9 jeunes

Le collectif régional 2024 était constitué de 17 jeunes.

• Commission Parcours.

La commission s'est réunie en visioconférence 2 fois dans l'année (mars et octobre).

Le calendrier estival 2025 s'est mis en place par envois de mails et appels téléphoniques aux présidents organisateurs. Il y aura pour l'année 2025 des doublons. Mais c'est aussi le signe de nouveaux concours sur la région sur un calendrier difficilement extensible. Une souplesse dans les doublons est donc admise quand il n'y a pas de proximité géographique des concours ni de championnats.

Flyer réalisé pour diffusion de l'information sur les équipes et le challenge Verrolles auprès des archers lors des concours. Distribution prévue à la reprise des compétitions ainsi que lors de l'envoi de la communication annuelle sur les formations parcours

DR 3D : changement du principe de la DR 3D pour un passage sur un tir véritablement d'équipe de 3 archers. Avec pondération par armes et genres. Sans prise en compte d'un score individuel ce qui est son principal frein. Assez bon retour des archers sur cette pratique du tir équipe. La DR Nature va suivre le même schéma.

Au titre des difficultés rencontrées :

L'établissement du calendrier avec des retours de clubs toujours en attente et des inscriptions au calendrier sans en avoir informé la commission.

Les stages avec des compatibilités entre le calendrier de l'ETR et celui de la saison parcours n'est pas toujours possible. Et une participation sur certains lieux qui ne correspond pas aux demandes pourtant exprimées par les archers

Le challenge Verrolles qui ne prend pas comme on le souhaiterait et sur lequel il nous faut retravailler.

Résultats des DR :

3D participation de 4 équipes : 1^{ère} Conches en Ouche - 2^{ème} Préaux - 3^{ème} Argences

Nature participation de 5 équipes : 1^{ère} Préaux - 2^{ème} Conches en Ouche - 3^{ème} Rouen Roy Guillaume

Campagne : pas de DR par manque d'équipes.

Résultat du Challenge Christian Verrollès :

Equipe féminine vainqueur du challenge 'Christian Verrolles' : Conches en Ouches

Equipe masculine vainqueur du challenge 'Christian Verrolles' : Préaux

Equipe entente vainqueur du challenge 'Christian Verrolles' : Préaux 2

Résultats de nos archers sur les championnats de France :

Nature en équipe : 5 équipes présentes, 1 titre pour Préaux en Féminine

Nature en individuel : Champion(ne) de France : Capucine HENRY VILLIERS -

Jade LECARDONNEL - Anaïs LENEUTRE-BOURHIS, Céline BENOIT, Jean Christophe LEROY

Bronze : Anaïs HOUARD, Marie Eve LOPEZ VELASCO, Yannick VINCENT

Campagne : 9 participants : Vice-Champion de France : Clément JAMES

3D par équipes : 4 équipes présentes et 5 équipes mixtes

3D en individuel : 2 qualifiés en Elite, 33 en tir par catégories

Champion(ne) de France : Lucie GRANSIRE et Clément JAMES

Vice-Champion de France : Xavier OUDOT

Formations parcours :

Les formations dispensées par Thierry Mary, entraîneur de l'ETR assisté sur place par les clubs hôtes, ont réalisé une bonne participation avec 27 archers.

- **Commission formation.**

Le module para : 2 inscrits (reporté à une date ultérieure)

La formation encadrant fédéral : 22 inscrits

Formation continue entraîneurs : 22 inscrits

Formation fédérale entraîneur : 9 inscrits dont 8 reçus

CQP : 13 inscrits dont 11 reçus

- **Commission arbitre.**

Nous déplorons cette année 2024 la disparition de 4 arbitres : 3 en activité et 1 en inactivité.

Pierre Fosse - Christophe Rolland - Gérard Levavasseur - Chantal Brière

Commission Régionale des Arbitres.

GERARD	LEGOUPIL	PCRA, PCDA 50, Arbitre formateur
CHANTAL	AUMERSIER	Présidente CRNTA
PATRICIA	BUREAU	PCDA 27, Arbitre Formatrice, Secrétaire générale CRNTA
THOMAS	BOISGONTIER	PCDA 14, Arbitre formateur
JEAN-FRANCOIS	GIRAUD	PCDA 61
NICOLAS	VARNIERE	PCDA 76
HERMANN	LEROY	Arbitre formateur (14)
HUGUES	CHRETIEN	Arbitre formateur (50)
OLIVIER	DUPENDANT	Arbitre formateur (50)
CHRISTIAN	GIBERT	Arbitre formateur (50)

Effectif 2024 : 105 arbitres actifs et 30 candidats arbitres.

Saison arbitrage 2024.

La saison d'arbitrage 2024 a été une belle année.

Avec 116 rapports d'arbitres sur cette saison pour 599 présences d'arbitres (et de candidats) sur tous les types de concours :

- 327 Salles
- 161 TAE
- 16 Beursault*
- 22 Campagne
- 73 Nature/3D

*Les présences d'arbitre sur les Beursault sont beaucoup plus nombreuses, mais les rapports d'arbitres ne remontent pas toujours.

Les candidats arbitres ont fourni 178 rapports dans le cadre de leur formation.

Certains de nos arbitres ont représenté la Normandie sur plusieurs Championnats de France

Championnat de France 3D Elite et individuel à Marchaux en août 2024 : Hugues CHRETIEN et Thomas BOISGONTIER

Championnat de France Campagne par équipes de club et double mixtes à Rennes en septembre 2024 : Hugues CHRETIEN et Pascal MEYER

Bénévole aux jeux Para-Olympique : Marion AUBEL

Examens d'arbitre et résultats.

La première session d'examen a eu lieu le 6 avril 2024 à Hérouvillle St Clair pour 22 candidats (es)

14 candidats pour l'épreuve du tronc commun : 9 reçus
5 candidats pour l'option « Cibles Anglaises » : 3 reçus
4 candidats pour l'option « Campagne » : 4 reçus
1 candidate Jeune Arbitre tronc commun : 1 reçue Margaux Le Saux

Katia LE CALVEZ-BESNARD du club des Archers de la Seulle : Option Cibles.
Laura MARTIN du club de la Cie des Archers ALM Evreux : Option Campagne.
Julien PAIRE du club de l'AS Banvou : Option Cibles.
Frédéric CALMUS de la Cie d'Arc de Vernon : Option Campagne.
Georges HOUAREAU de la Cie d'Arc du Donjon - Gisors : Options Cibles et Campagne.

Ils ont prêté serment lors du championnat régional TAE à GAVRAY.

1 candidat (arbitre fédéral) a tenté l'option « campagne » qu'il a réussie :
Christophe OUZOUF.

Thomas BOIGONTIER a été reçu à l'examen d'arbitre national nature/3D. Il lui reste à passer l'épreuve pratique (mise en situation lors d'un championnat de France).

A la seconde session d'examen le dimanche 17 novembre 2024 à Houlgate pour 19 candidats(es)
Pour la 1^{ère} fois la session d'examen s'est déroulée sous forme dématérialisée.

7 candidats(es) pour l'épreuve du tronc commun : 3 reçus.
5 candidats(es) pour l'option « Cibles Anglaises » : 3 reçus
1 candidats(e) pour l'option « Campagne » : 1 reçue
5 candidats(es) pour l'option « Nature/3D » : 2 reçus

4 candidats(es) Jeune arbitre ont passé le tronc commun : 3 reçus Chloé LEMOIGNE - Inès MADELEINE et Eva SEGURA

1 candidate Jeune arbitre a passé l'option « Cibles anglaises » : 1 reçue Margaux LE SAUX

Vincent BOULAT du club des Archers Donvillais : Option Cibles.
Laëtitia CROIZIER du club de Sotteville-les Rouen : Option Cibles.
Joël MOULIN du club des Archers Blancs de Pavilly : Option Cibles.
Coraline LINGAT du club de la Cie des Archers ALM Evreux : Option Campagne.
Laurent NICOLLE du club de St Lo : Option Nature/3D
Mickaël LEPRINCE du club de Rouen Roy Guillaume : Option Nature/3D

Examens d'Arbitres 2025

Les dates sont fixées pour les prochaines sessions des examens.

La première session aura lieu le samedi 05 Avril 2025
La seconde le dimanche 16 Novembre 2025

PCRA.

La réunion des PCRA a eu lieu le samedi 20 avril 2024 à Noisy Le Grand.

La commission régionale des Arbitres

La commission s'est réunie le 06/04/2024 en physique le matin de l'examen d'arbitre ; le 24/09/2024 par visioconférence et de manière informelle lors des divers championnats ainsi que lors du week-end de la formation continue.

- La commission a mis en place une fiche de suivi de formation pour nos candidats lors de leurs stages d'arbitrages. Les remontées de ces fiches fonctionnent assez bien. Elles permettent de suivre l'évolution de nos candidats(es) et de leur faire travailler sur les sujets nécessaires.

La formation continue (recyclage annuel).

La formation a eu lieu à Houlgate les 13 et 14 octobre 2024, au CSN d'Houlgate. La mise à disposition de l'amphithéâtre et de deux salles nous a permis de diversifier nos présentations.

Sur 105 arbitres titulaires actifs, 101 étaient présents ainsi que 19 candidats sur le week-end : 71 le samedi et 50 le dimanche.

4 sont venus à la formation de rattrapage du 17 novembre 2024.

La prochaine formation continue est fixée aux 11 et 12 octobre 2025 à Houlgate.

Le Comité Régional de Normandie compte actuellement 105 arbitres fédéraux actifs répartis comme suit :

- 20- Arbitres - Toutes Options
- 20 - Arbitres - Option Cibles Anglaises
- 27 - Arbitres - Option Cibles Anglaises / Beursault
- 1 - Arbitres - Option Cibles Anglaises / Campagne
- 19- Arbitres - Option Cibles
- 3 - Arbitres - Option Cibles Anglaises / Nature 3D
- 2- Arbitres - Option Cibles Anglaises / Beursault / Nature 3D
- 9- Arbitres - Option Nature / 3D
- 2- Arbitres - Option Campagne / Nature 3D
- 2- Arbitres - Option Campagne

Actuellement, nous avons 30 candidats inscrits à la formation.

5 Jeunes arbitres « filles » Cibles,

20 pour l'option « Cibles »,

3 « Cibles / Nature 3D »,

3 « Nature/3D »,

1 « Campagne ».

Parmi ces candidats, nous avons 15 candidates, bravo mesdames.

Découverte de l'arbitrage

Rappel que nous avons mis en place sur la Normandie la possibilité à toute personne le désirant de découvrir l'arbitrage au côté d'un arbitre en titre lors d'un concours officiel sans aucun engagement de leur part.

Les modalités très succinctes sont en ligne sur le site du Comité régional.

• Commission Structuration Labellisation des clubs.

La commission s'est réunie en visioconférence le 22/11/2024 avec les référents des 5 départements après des échanges par mails et téléphoniques afin de finaliser les demandes. Des initiatives départementales ont été mises en place dans certains départements.

10 clubs ou compagnies ont fait une demande cette année : 4 nouveaux ont obtenus un label :

- Label « Excellence » pour Notre Dame de Gravenchon,
- 2 Labels « Ambition » pour Saint Valéry en Caux et Yerville
- Label « Espoir » pour Bernay,

Seulement six clubs ou compagnies ont demandé et obtenu un renouvellement : Argences, Carpiquet, Montebourg, les Pieux, Conches en Ouche et Arc Rouen Club.

Il y avait lors de la nouvelle version des Labels 20 clubs qui avaient obtenu un label en Normandie, il n'y en a plus que 15.

14 des 20 premiers labellisés n'ont pas fait de demande de renouvellement.

Trop complexe, trop fait pour les grosses structures, trop énergivore, trop bureaucratique...le label ne fait pas recette.

La FFTA et ses nouvelles instances devront revoir ses critères et le mode de fonctionnement de labellisation sinon plus personne ne fera l'effort de participer alors qu'il en va de la structuration des clubs et compagnies.

• Commission Communication et Développement.

La mise à jour du site internet, les publications sur le site et sur Facebook, ainsi que les publications des newsletters ont été gérées par la commission.

Au niveau de la newsletter, la diffusion est en fonction des infos à paraître (pas de régularité dans les publications).

Une réflexion a été engagée sur la distribution de la newsletter pour toucher davantage d'archers. A compter de la saison 2025, les newsletters (lettres d'informations) seront envoyées à tous les licenciés ou aux dirigeants selon la nature des informations. Il ne sera plus nécessaire de s'inscrire pour la recevoir, mais il sera possible de se désinscrire pour ceux qui ne souhaitent pas la recevoir.

Un groupe de travail temporaire a réfléchi à des pistes de développement des interventions du Comité Régional (formations, initiations, ...).

Au nom de tout le comité directeur, je vous remercie : présidents, dirigeants, cadres, salariés, bénévoles, et archers qui participez à l'essor de notre discipline « Le tir à l'arc en Normandie »

Merci de votre attention, Mesdames et Messieurs, je vous salue.

Patricia BUREAU,

Secrétaire générale du Comité Régional de Normandie de tir à l'arc

Présentation



**COMITE REGIONAL DE
NORMANDIE DE TIR A
L'ARC**



COMPTES ANNUELS 2024

Maison Polyvalente du Grand Parc - 1018, quartier du Grand Parc – 14200 HÉROUVILLE ST CLAIR

Tél. : 02.31.94.53.09 – Fax : 02.31.94.50.51 - E.mail : secretariat@tiralarc-normandie.fr



Sommaire

Bilan **Pages 3 et 4**

Détail du bilan **Pages 5 et 6**

Compte de résultat **Page 7**

Détail du compte de résultat **Pages 8 à 10**

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Provision	2024	2023	2022
Logiciels	173,37	-173,37	0,00	0,00	0,00
Matériel industriel Autres immobilisation corporelles	11 492,06	-4 614,38	6 877,68	10 430,00	0,00
	23 740,63	-23 740,63	0,00	0,00	0,00
Matériels informatiques	6 546,57	-6 546,57	0,00	99,24	396,96
Mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnement	15,00	0,00	15,00	15,00	15,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	41 967,63	-35 074,95	6 892,68	10 544,24	411,96
Stock médailles	2 213,25	0,00	2 213,25	4 426,50	6 639,75
Créances usagers	6 425,80	0,00	6 425,80	7 380,00	8 434,30
Autres créances	21 516,23	0,00	21 516,23	5 998,79	7 339,82
Disponibilités	209 732,67	0,00	209 732,67	191 918,13	136 888,73
Charge constatée d'avance	840,02	0,00	840,02	592,28	490,60
TOTAL DETTES	240 727,97	0,00	240 727,97	210 315,70	159 793,20
TOTAL GENERAL	282 695,60	-35 074,95	247 620,65	220 859,94	160 205,16

Bilan passif

	2024	2023	2022
Fonds associatifs	85 324,03	55 904,33	43 617,43
Résultat d'exercice	15 090,93	29 419,70	12 286,90
Subvention d'équipement	12 854,00	10 430,00	0,00
Provision engagement retraite	13 390,00	10 947,00	8 281,00
Provision pour risques et charges	0,00	0,00	0,00
Fonds dédiés	12 550,00	8 449,00	5 439,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	139 208,96	115 150,03	69 624,33
Fourisseurs	15 130,86	17 964,86	15 441,87
Dettes sociales et fiscales	15 541,78	12 762,46	7 181,44
Autres dettes	2 062,56	1 832,74	281,22
Produits constatés d'avance	75 676,49	73 149,85	67 676,30
TOTAL DETTES	108 411,69	105 709,91	90 580,83
TOTAL GENERAL	247 620,65	220 859,94	160 205,16

Détail du bilan actif

LOGICIELS

A nouveau	173,37
Amortissements cumulés	-173,37
	<u>0,00</u>

MATERIEL INDUSTRIEL

A nouveau	11 492,06
Acquisition 2024	0,00
Amortissements cumulés	-4 614,38
	<u>6 877,68</u>

AUTRE IMMOBILISATION CORP.

A nouveau	23 740,63
Amortissements cumulés	-23 740,63
	<u>0,00</u>

MATERIELS INFORMATIQUES

A nouveau	20 283,22
Sorties immobilisation 2024	-13 736,65
Amortissements cumulés	-6 546,57
	<u>0,00</u>

MOBILIERS

A nouveau	2 704,81
Sorties immobilisation 2024	-2 704,81
Amortissements cumulés	0,00
	<u>0,00</u>

CREANCES USAGERS

Créances	3 905,80
Factures à établir	2 520,00
	<u>6 425,80</u>

AUTRES CREANCES

Rejet prélèvements Bip & Go	1 787,94
Produits à recevoir	19 728,29
Remboursement frais	
	<u>21 516,23</u>

DISPONIBILITES

LIVRET

Solde comptable égal au solde sur relevé	81 004,62
--	-----------

COMPTE COURANT

Solde sur relevé	131 645,23
Remises chèques non créditées	420,00
Chèques émis non débités	-3 440,42
	<u>-----</u>

Solde comptable	128 624,81
-----------------	------------

Caisse	103,24
	<u>209 732,67</u>

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Assurance	131,93
Internet	8,96
Téléphone	73,44
Abt Sage 50	291,60
Location copieur	334,09
	<u>840,02</u>

Détail du bilan passif

FONDS ASSOCIATIFS

A nouveau	55 904,33
Affectation du résultat 2022	29 419,70
	85 324,03

ENGAGEMENT RETRAITE

A nouveau	10 947,00
Provision 2023	2 443,00
	13 390,00

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

A nouveau	
Reprise provision litige prud'homme	
	0,00

FONDS DEDIES

A nouveau	0,00
	0,00

FONDS DEDIES EVENEMENTIEL

A nouveau	8 449,00
Reprise 2024	500,00
Provision 2024	4 601,00
	12 550,00

RESULTAT

Produits	306 879,15
Charges	-291 788,22
	15 090,93

FOURNISSEURS

Factures reçues	6 116,20
Factures à recevoir	9 014,66
	15 130,86

DETTES SOCIALES ET FISCALES

Rémunérations dues décembre	0,00
Provision congés payés	1 398,35
Déclaration URSSAF Décembre 2024	1 818,72
Déclaration Retraite Décembre 2024	409,34
Déclaration FC 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024	5 973,20
Déclaration Prévoyance et Mutuelle 4ème trimestre 2023 et 2024	1 172,04
Provision charges / provision CP	220,10
Autres charges	4 500,00
PAS décembre 2024	50,03
	15 541,78

AUTRES DETTES

Remboursement frais de déplacements	1 562,56
Participation CR	500,00
	2 062,56

AG CR de Normandie du 23 février 2025

PRODUIT CONSTATE D'AVANCE	75 676,49
	75 676,49

Compte de résultat

	2024	2023	2022
PRODUITS			
Vente de marchandises	0,00	0,00	569,37
Produits des activités annexes	59 531,37	59 204,01	40 003,02
Subventions	74 037,00	77 742,00	59 977,00
Partenariat	0,00	0,00	0,00
Adhésions	98 564,59	93 374,46	85 859,04
Produits divers de gestion	16 296,69	15 358,45	11 182,38
Produits financiers	2 389,37	2 170,90	924,42
Produits exceptionnels	332,13	300,00	0,00
QP subvent ^o investissement	3 576,00	298,00	0,00
Reprise de provision	0,00	0,00	2 500,00
Transfert de charges	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	254 727,15	248 447,82	201 015,23
Valorisation du bénévolat	52 152,00	50 906,00	49 073,00
TOTAL GENERAL DES PRODUITS	306 879,15	299 353,82	250 088,23
CHARGES			
Charges externes	-129 602,26	-118 427,92	-92 363,76
Salaires	-73 392,53	-68 422,30	-64 889,77
Charges sociales et fiscales	-23 266,89	-24 067,53	-25 538,34
Charges diverses de gestion	-524,64	-8,65	-3,61
Amortissements et provisions	-10 695,56	-7 771,72	-5 326,65
Charges financières	0,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	-2 154,34	-330,00	-606,20
TOTAL DES CHARGES	-239 636,22	-219 028,12	-188 728,33
Valorisation du bénévolat	-52 152,00	-50 906,00	-49 073,00
TOTAL DES CHARGES	-291 788,22	-269 934,12	-237 801,33
RESULTAT	15 090,93	29 419,70	12 286,90

Détail produits

	2024	2023	2022
Ventes de marchandises	0,00	0,00	569,37
	0,00	0,00	569,37
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES			
Locations diverses	0,00	0,00	0,00
Mise à disposit° personnel	6 380,00	6 965,00	9 500,00
Autres produits des activités annexes	1 516,70	2 106,01	582,02
Inscriptions concours	11 728,00	11 668,00	9 286,00
Inscriptions stages	37 140,00	29 815,00	12 595,00
Inscriptions Collectifs Régionaux	2 766,67	8 650,00	8 040,00
	59 531,37	59 204,01	40 003,02
SUBVENTION			
CR Normandie	27 000,00	27 000,00	27 000,00
Drajes	11 250,00	15 000,00	
<i>Produit constaté d'avance</i>		-11 250,00	
ANS	13 787,00	15 492,00	16 977,00
ANS emploi	12 000,00	12 000,00	12 000,00
<i>Produit constaté d'avance ANS Emploi</i>		8 000,00	-8 000,00
Convention FFTA	10 000,00	11 500,00	12 000,00
	74 037,00	77 742,00	59 977,00
AIDES A L'EMPLOI			
Emploi Tremplin	0,00	0,00	0,00
ADHESIONS			
Licences	98 564,59	93 374,46	85 859,04
PRODUITS DIVERS DE GESTION			
Produits divers de gest° courante	11,21	233,47	34,10
Partenariat	0,00	0,00	0,00
Dons manuels	16 285,48	15 124,98	11 148,28
	16 296,69	15 358,45	11 182,38
PRODUITS FINANCIERS			
Intérêts sur livret	2 389,37	2 170,90	924,42
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	332,13	300,00	0,00
QP DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
	3 576,00	298,00	0,00
REPRISE DE PROVISION			
	0,00	0,00	2 500,00
TRANSFERTS DE CHARGES			
	0,00	0,00	0,00
VALORISATION DU BENEVOLAT	52 152,00	50 906,00	49 073,00

Détail charges

	2024	2023	2022
CHARGES EXTERNES			
<i>Variation stock de médailles</i>	2 213,25	2 213,25	-6 639,75
Carburant	884,58	700,51	213,53
Petits équipements	859,87	6 350,24	1 304,76
Matériel sportif	728,93	393,22	965,53
Fournitures administratives	301,16	71,09	232,82
Autres matières et fournitures	1 195,00	5 083,00	1 469,84
Achats de marchandises	0,00	0,00	557,22
Sous traitance générale	0,00	0,00	0,00
Location immobilière	2 471,41	0,00	0,00
Location mobilière	4 695,81	3 803,61	2 444,30
Charges locatives	2 644,20	2 566,80	2 468,16
Entretien et réparation	77,52	211,01	0,00
Assurances	386,47	357,97	332,80
Documentation technique	0,00	0,00	0,00
Personnel extérieur	1 650,00	0,00	0,00
Honoraires	0,00	0,00	0,00
Catalogues et imprimés	0,00	151,63	52,62
Divers	2 594,80	53,00	37,42
Voyages et déplacements	32 405,61	27 794,96	24 606,30
Missions	62 935,10	54 584,51	43 022,91
Réceptions	290,55	648,65	1 310,20
Médailles et trophées	602,20	714,00	10 434,00
Récompenses aux archers	700,00	700,00	700,00
Aide aux clubs	0,00	1 708,08	2 450,00
Inscriptions div. et reversements	10 073,50	8 600,50	5 124,50
Affranchissement	195,88	99,60	100,46
Téléphone	422,64	454,08	294,60
Internet	359,88	299,90	420,04
Services bancaires	191,90	164,31	185,50
Cotisations	722,00	704,00	276,00
	<u>129 602,26</u>	<u>116 214,67</u>	<u>99 003,51</u>
SALAIRES			
Rémunérations brutes	73 392,53	68 422,30	64 889,77
	<u>73 392,53</u>	<u>68 422,30</u>	<u>64 889,77</u>
CHARGES SOCIALES ET FISCALES			
Charges patronales URSSAF	14 536,05	13 290,46	13 029,41
Charges patronales Retraite HUMANIS	3 483,08	2 930,56	2 694,48
Charges patronales Prévoyance CHORUM	382,81	337,91	212,15
Charges / provision CP	220,10	0,00	0,00
Formation continue	1 396,95	1 318,60	877,20
Médecine du travail	0,00	0,00	0,00
Autres charges de personnel	3 247,90	6 190,00	8 725,10
	<u>23 266,89</u>	<u>24 067,53</u>	<u>25 538,34</u>

Détail charges suite

	2024	2023	2022
CHARGES DIVERSES DE GESTION			
Redevance licence	486,00	0,00	0,00
Créances de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Charges diverses de gestion courante	38,64	8,65	3,61
	524,64	8,65	3,61
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
Dotation aux amortissements	3 651,56	595,72	358,65
Provision engagement retraite	2 443,00	2 666,00	767,00
Engagement à réaliser / subvent° attribuées	4 601,00	4 510,00	4 201,00
	10 695,56	7 771,72	5 326,65
CHARGES FINANCIERES			
Agios bancaires	0,00	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges sur exercices antérieurs	744,34	330,00	606,20
Charges exceptionnelles	1 410,00	0,00	0,00
	2 154,34	330,00	606,20
VALORISATION DU BENEVOLAT	52 152,00	50 906,00	42 749,00

Budget prévisionnel

<u>Charges d'exploitation</u>	2025	<u>Produits d'exploitation</u>	2025
Achats matières et autres approv.		Chiffre d'affaire	
606300 fourniture entretien et petit mat.	650 €	70700 ventes de marchandises	- €
606303 matériel sportif	3 260 €	70830 Location chronotir	- €
606304 Ciblerie	- €	70840 Convention BE	6 000 €
606400 fournitures administratives	1 120 €	70880 Activités annexes	1 000 €
606800 autres matières et fournitures	2 565 €	70881 Inscriptions concours	10 000 €
607000 achat tenue	5 910 €	70882 Inscriptions stages	44 660 €
S/TOTAL	13 505 €	S/TOTAL	61 660 €
Autres achats et charges externes		Subventions diverses	
611000 hébergement site	500 €	74024 Partenariat REGION NORMANDIE	27 000 €
613500 location mobilière	9 780 €		- €
614000 Charges locatives	3 500 €	74034 ANS	27 000 €
616000 assurances	500 €	74034 ANS Emploi	- €
621000 Personnel extérieur	7 500 €	74060 FFTA	12 000 €
618300 documentation	3 355 €		- €
625100 déplacements	31 595 €	S/TOTAL	66 000 €
625600 hébergement restauration	55 410 €	Cotisations	
625700 réceptions	500 €	75600 cotisations licences	100 000 €
625800 récompenses	2 500 €		- €
625810 récompenses aux archers	- €	S/TOTAL	100 000 €
625820 participat° Ligue divers	2 500 €	Produits financiers	
625920 inscriptions diverses / remb.	7 500 €	76800 Autres produits financiers	- €
626000 affranchissement	500 €	S/TOTAL	- €
626100 téléphone	750 €	Produits exceptionnels	
626110 internet	- €	75110 Archerie	- €
628000 autres charges externes	2 200 €		- €
628100 cotisations	500 €	75140 Partenariat divers	- €
	- €	77000 Dons abandon frais	11 000 €
S/TOTAL	129 090 €		- €
Salaires et charges		77500 opérations de gestion	- €
633300 participat° empl. FC	924 €	77700 QP de subvent° d'investis.	3 576 €
641100 salaires	69 789 €	79100 transfert de charges	- €
641200 Provision CP		S/TOTAL	14 576 €
645100 urssaf			
645120 Charges / CP	24 632 €		
645200 Chorum			
645300 retraite			
647500 medecine du travail	500 €		
S/TOTAL	95 845 €		
Frais financiers			
627000 frais bancaire	100 €		
S/TOTAL	100 €		
Autres charges exceptionnelles			
658000 Charges exceptionnelles	44 €		
S/TOTAL	44 €		
Dotations et provisions			
681100 dotation aux amortissements	3 652 €		
S/TOTAL	3 652 €		
Total des charges	242 236 €	Total des produits	242 236 €
Valorisation du bénévolat	55 677 €	Valorisation du bénévolat	55 677 €
Dons en nature		Dons en nature	
Secours en nature		Secours en nature	
	55 677 €		55 677 €
TOTAL GENERAL	297 913 €	TOTAL GENERAL	297 913 €

DÉCLARATION DES ENCADRANTS

POUR QUE LES ENTRAINEURS DIPLÔMÉS AIENT LA MENTION DE LEUR DIPLÔME SUR LEUR LICENCE, PENSEZ À LES DÉCLARER DANS LES ENCADRANTS SUR L'ESPACE DIRIGEANT DE VOTRE STRUCTURE :

The screenshot displays the user interface of the FFTA portal. On the left, a sidebar menu includes 'SAISON 2025', 'ESPACE FÉDÉRAL', and navigation options like 'Accueil', 'Structures', 'Personnes', 'Licences', and 'Titres ATP'. The main content area is titled 'LES ARCHERS' and features a welcome message: 'BIENVENUE SUR LE NOUVEAU PORTAIL FEDERAL !'. Below this, contact information is provided: 'CONTACTS FEDERATION : Demandes : ffta@ffta.fr', 'Licences, Affiliations, Aide à la connexion : support.licences@ffta.fr', 'Calendrier, inscription épreuve : support.calendrier@ffta.fr (pour les annulations ou modifications : rendez-vous sur le module calendrier pour faire la demande en ligne)', and 'Assurances : support.assurances@ffta.fr'. A grid of six buttons is visible: 'Mon Club' (green), 'Saisie licen...' (light blue), 'Saisie ATP' (dark blue), 'Demande d...' (orange), 'Saisie Mani...' (blue), and an empty grey button. A red arrow points to the 'Mon Club' button.

DÉCLARATION DES ENCADRANTS

SAISON

2025

ESPACE FÉDÉRAL

Accueil

Structures

Recherche

Arborescence

Accueil

Mon profil

LES ARCHERS

09

ACTIF

CLUB UNISPORT

Courriel

Site internet

Facebook

Statistiques

Informations

Affiliations 2025

Licences 89

Titres ATP 0

Transferts

Instances

Encadras

Accueil

Lieux de pratique 2

Listes

Labels / Certifications 4

Commandes

Comptabilité 0,00 €

Manifestations

Logs

DÉCLARATION DES ENCADRANTS

Filtres

Saison: 2025

Type encadrant: Toutes les fonctions

Filtrer

Liste des encadrants

Modifier les encadrants

Code adhérent	Fonction	Personne	Licence active sur la saison
---------------	----------	----------	------------------------------

DÉCLARATION DES ENCADRANTS



Encadrants : 2025



 Ajouter un encadrant

 Enregistrer les encadrants

Fonction

Code
Licencié

Personne

Date de
Naissance

Licenciés
sur la
saison

Actions

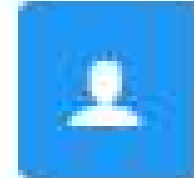
DÉCLARATION DES ENCADRANTS

+ Ajouter un membre

Type

Encadrant diplômé

Personne



Choisissez une personne

1

3

Enregistrer

2

DÉCLARATION DES ENCADRANTS

**PENSEZ ENSUITE À ENREGISTRER DE NOUVEAU
POUR VALIDER LA SAISIE**

← Encadrants : 2025

← Réinitialiser Ajouter un encadrant Enregistrer les encadrants

Fonction	Code Licencié	Personne	Date de Naissance	Licenciés sur la saison	Actions
----------	---------------	----------	-------------------	-------------------------	---------

